

SEPTEMBRE 2009



Prêts accordés suite au Comité d'agrément
du 16 juillet 2009

- Reprise d'une boucherie / charcuterie / traiteur (Blainville): JACQUEMIN Sylvie
- Création d'une Société de vente de traitement pour les graisses (Einville): PORA Eric
- Réouverture de la station service 24h/24 (Badonviller): MARTIN Henri
- Réouverture d'un restaurant (Badonviller): CAPONE Mimmo et Adeline
- Création d'un Proxi (Baccarat): SALICETI Philippe
- Reprise d'une boulangerie (Damelevières): GEORGES Dominique et WEBER Julien
- Reprise d'un salon de coiffure (Damelevières): MAUCLAIR Christelle
- Création d'un magasin de vêtements (Lunéville): GAUTHIER Sandrine et LHOMME Severine

(pour un total de 35 760 euros)

En bref



- La rentrée 2009 du Pays rime aussi avec rentrée «médiatique». Ces derniers jours en effet, l'Est Républicain a consacré deux articles aux échéances et grands chantiers en cours de notre territoire. De son côté, Radio Canal Myrtille a également reçu Thibault Valois et Sophie Lehé, le 29 août, pour une émission d'actualités en direct. Des articles et une émission que vous pouvez retrouver via notre site internet : www.pays-lunevillois.com
- Depuis le 24 août, Nicolas Chauty-Bacchetta a rejoint l'équipe du Pays en qualité de Chargé de Communication.
- A ne pas manquer: les «rendez-vous territoriaux» du Conseil Général dans le Lunévillois, du 7 au 21 septembre. Une quarantaine de rdv programmés autour du Développement Durable (visites, débats...)

A l'agenda...

- 8-9-15-16 septembre : Forums CDPL (voir ci-contre)
- 10 septembre : bureau commun SMPL/CDPL, à 18h dans les locaux du Syndicat Mixte
- Du 7 au 21 septembre : Rendez-vous territoriaux du Conseil Général
- 22 septembre: Commission Société sur la Mission Locale du Lunévillois, à 20h30
- 23 septembre: Comité d'agrément IPL, à 17h dans les locaux du Syndicat Mixte
- 24 septembre: Commission Cadre de Vie autour de la Mobilité

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72
Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

LE LUNÉVILLOIS DANS 15 ANS? La parole à tous...



Le Conseil de Développement du Pays Lunévillois (CDPL) propose de rencontrer les acteurs et habitants du territoire à travers 4 forums qu'il organise à partir de cette semaine. Destinés d'une part à présenter son rôle au sein du Pays du Lunévillois, ses objectifs et champs d'action, ces forums ont aussi pour vocation d'instaurer un échange autour du thème: *«A quoi pourrait ressembler le Lunévillois dans 15 ans?»*.

Toutes les entreprises, associations, autres organismes ou citoyens intéressés par le développement du Lunévillois sont ainsi conviés à venir partager leurs besoins et idées lors des différentes soirées proposées:

- [Mardi 8 septembre](#) à 20h30 à [DOMJEVIN](#) (salle polyvalente)
- [Mercredi 9 septembre](#) à 20h30 à [BADONVILLER](#) (salle Mansuy)
- [Mardi 15 septembre](#) à 20h30 à [LUNÉVILLE](#) (salle Saint Maur, 79 rue de Viller)
- [Mercredi 16 septembre](#) à 20h30 à [EINVAUX](#) (salle polyvalente)

L'objectif de ces forums est de recueillir un certain nombre d'idées qui seront ensuite échangées lors du Séminaire du Pays Lunévillois prévu le 14 novembre prochain. L'enjeu étant de faire émerger, à terme, de nouveaux projets de Pays.

LA QUESTION DES DECHETS, ça avance...

Le 2 juillet dernier, à Baccarat, le Comité syndical avait marqué l'engagement officiel d'une démarche de mutualisation autour de la gestion des déchets entre les dix Communautés de communes du territoire au sein du Pays du Lunévillois. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays hériterait ainsi, des dix Communautés de communes du territoire, de la compétence traitement des déchets collectés (triés ou résiduels). Une décision qui témoigne de la volonté de mieux maîtriser collectivement les conditions de traitement des déchets et également d'en limiter la production, en améliorant le tri notamment. Ce scénario est apparu comme une voie médiane pouvant rassembler les dix intercommunalités dans la construction d'une politique commune à l'échelle du Pays sur cette question des déchets, qui représentent 30 000 tonnes par an. . Aujourd'hui, il apparaît important de concrétiser cette mutualisation à partir du 1er janvier 2011 pour les Communautés de communes qui seront libres d'engagement contractuel, et au plus tard le 1er janvier 2012 pour les autres. Par ailleurs, ce scénario n'influe pas sur le mode d'organisation de la collecte (régie ou prestation) ni sur le mode de financement (taxe ou redevance), chaque Communauté de communes gardant la main sur cet aspect.

De façon globale, le territoire connaît là l'opportunité d'initier à l'échelle du Pays une démarche volontariste de prévention et de gestion durable des déchets, dans le prolongement des mobilisations contre les centres d'enfouissement d'Herbéviller et Bathélémont, et des évolutions découlant du Grenelle de l'environnement.

REUNIS AUTOUR DE LA MOBILITE

Le 24 septembre prochain, la commission Cadre de vie, présidée par Josette Renaux, en lien avec Jean Renaud du CDPL, se réunira pour travailler sur le plan d'actions en faveur de la Mobilité, dans la continuité de l'étude lancée à ce sujet. Par la suite, une autre rencontre sera organisée avec les partenaires financiers afin de coordonner le soutien aux initiatives et différents projets qui émergent autour du programme européen Leader.

